
NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118, 119-120, 121 et 122)

La situation de la province d'Alger n'avait pas changé; le calme y régnait toujours; les réquisitions s'y faisaient assez facilement, et les goums qui marchaient avec nous paraissaient animés d'un bon esprit. Cet état de choses permettait au général Jusuf de poursuivre son mouvement dans l'ouest de sa division: il donnait ainsi de sérieuses inquiétudes au Djebel-el-Amour, dont une grande partie de la population marchait avec les rebelles, et il coupait à Sid Mohammed-ben-Hamza sa ligne de retraite par l'ouad Zergoun ou Brizina. Cette combinaison, exécutée rapidement, amenait infailliblement des résultats décisifs en renfermant les rebelles entre les colonnes Deligny au nord, Jusuf au sud, et Martineau à l'ouest; le général Liebert tenait l'est en se portant de Tagguin à El-Beïdha. Ce fut à ce plan que s'arrêta le général Jusuf, et en même temps qu'il le soumettait au Gouverneur général et qu'il

sollicitait l'autorisation de l'exécuter, il écrivait au général commandant la division d'Oran pour lui demander son entente, et lui offrir, au besoin, le concours de sa colonne.

Soit que le commandant de la division d'Oran crût pouvoir suffire seul — et nous le comprenons — à la tâche de ramener l'ordre dans son commandement et d'y vaincre la rébellion, soit qu'il craignît que le mouvement de menace du général Jusuf sur la ligne de retraite des insurgés ne lui enlevât un ennemi qu'il espérait atteindre et châtier, quoi qu'il en soit, il ne fut pas donné suite au projet du commandant de la division d'Alger, et les événements se chargeaient bientôt de démontrer qu'il y avait eu là une faute.

Quelques détails d'organisation retinrent la colonne Jusuf sous les murs de Laghouath jusqu'au 10 mai ; le 11, le général dessinait son mouvement dans l'ouest de sa division, et allait poser son camp à Reheg, sur l'ouad Mzi ; la colonne y séjournait le 12, et en repartait le 13 pour aller coucher à Tadjemout ; elle dressait ses tentes à un kilomètre de ce ksar, sur la rive droite de l'ouad Mzi.

Campés au sud de Tadjemout, nous étions dans les meilleures conditions pour jouir, quand venait le soir, du merveilleux panorama qui se développait devant nous. Il n'est rien de plus gracieusement féérique que l'aspect de ce ksar quand le soleil, presque couché sur l'horizon, le noie dans un bain d'or. C'est la bourgade des temps bibliques, avec ses constructions carrées, ses terrasses, ses jardins qui lui font une ceinture de verdure, ses palmiers dessinant leurs cimes en éventail sur un ciel de feu, ses murailles l'enlaçant de zigzags bizarres soudés à des tours élevées sur de capricieux polygones, hercotectonique naïve de quelque Vauban primitif, suffisante cependant pour rassurer les Beni-Tadjemout, persuadés qu'ils sont que leur ksar est puissamment fortifié.

La koubba de Sidi Athallah, dont la blanche coupole paraît s'élançer d'un bouquet de palmiers, est d'un délicieux effet.

Le ksar de Tadjemout, établi sur une boursouffure rocailleuse dominant la rive gauche de l'ouad Mzi, a été fondé par une migration de Beni-Laghouath qui, à la suite de guerres intestines,

furent chassés par le parti vainqueur. Ces malheureux émigrés ne trouvèrent pas pour cela la tranquillité qu'ils cherchaient et sur laquelle ils comptaient : quand ce n'était pas l'ennemi extérieur qui se ruait sur leurs murailles ou menaçait leurs palmiers, les tumultes, les déchirements, les convulsions achevaient l'œuvre de destruction entamée par leurs voisins, long suicide amené par des rivalités sans cause, par des ambitions drapées dans des guenilles. C'est l'histoire des républiques italiennes au moyen-âge, mais avec des loques au lieu de velours, avec le couteau de fer au lieu du poignard ciselé ; des deux côtés, lutte affreusement implacable ; mais là-bas, l'Italien relève ses ruines avec des marbres et des métaux précieux ; ici, le ksarien laisse la demeure de ses ancêtres bâver éternellement ses briques de boue séchée au soleil.

Les dernières blessures du ksar de Tadjemout sont récentes ; elles datent de l'année 1841, quand Ahmed-ben-Salem et Tedjini allèrent y attaquer le khalifa de l'Émir, Sid El-Hadj-El-Arbi, qui s'y était renfermé après avoir été battu par eux proche d'Aïn-Madhi.

Nous avons vu plus haut qu'à la suite du combat d'Aïn-Madhi, qui n'avait pas duré moins de deux jours, avec des chances diverses, Sid El-Hadj-El-Arbi s'était retiré sur Tadjemout. Ben-Salem et Tedjini, qui s'étaient mis à la poursuite du khalifa de l'Émir, n'avaient pu cependant empêcher son entrée dans le ksar, où il avait eu la précaution, avant de tenter sa pointe sur Aïn-Madhi, de faire reconnaître son autorité. Les cavaliers de Tedjini étaient cependant parvenus à atteindre quelques goums d'El-Hadj-El-Arbi qui avaient pris la fuite, et à ramener 25 prisonniers et 25 troupeaux de moutons.

Tedjini et Ben-Salem, qui n'avaient aucun moyen de faire tomber les murailles de Tadjemout, bien qu'elles fussent dans un piteux état, allaient se retirer impuissants, en remettant à une autre occasion la ruine de leur ennemi, quand quelques Beni-Tadjemout, khouan de la confrérie de Tedjini, se présentèrent à son camp et lui dirent : « Restez ; Tadjemout est à vous. Demain, vous pourrez vous approcher du ksar et l'attaquer, car la plus grande partie de la population vous est dévouée. » Com-

plètement rassuré sur les chances de cette entreprise, Tedjini fit attaquer, le lendemain matin, par un détachement de sa troupe, le côté ouest du ksar, pendant qu'avec le gros de ses forces, il se jetait sur la porte de l'est, qui céda assez facilement sous ses efforts : il mena battant, avec l'aide des trois quarts de la population de Tadjemout, les fantassins du khalifa El-Hadj-El-Arbi, qu'il parvint à chasser de tous les points où ils avaient voulu lui faire tête ; rejetés sur l'attaque de la porte de l'ouest, et ne pouvant plus faire usage de leurs armes par l'effet du pêle-mêle dans lequel les avait mis ces deux attaques, les soldats réguliers du khalifa furent très-maltraités. Ils eurent là, en très-peu de temps, cinquante hommes tués ou blessés. Ceux qui le purent s'enfuirent par les brèches ou de tout autre manière ; mais ils reconnurent bientôt qu'ils n'avaient échappé à un danger que pour tomber dans un autre : les goums, qui avaient investi la place, leur barrèrent le passage et les firent prisonniers. Sid El-Hadj-El-Arbi réussit cependant à s'échapper avec vingt-huit cavaliers. Nous avons vu plus haut que ce malheureux khalifa de l'Émir s'était jeté dans le ksar d'Açafia.

Tedjini fut clément après la victoire ; il pardonna généreusement aux gens de Tadjemout qui l'avaient combattu ; deux familles ne purent cependant trouver grâce devant lui : ce furent celles d'El-Arbi-ben-Barka et de Kouïder-ben-Goubeur, dont il avait eu particulièrement à se plaindre.

Le ksar de Tadjemout souffrit beaucoup dans cette guerre, qui, heureusement, fut la dernière qu'il eut à soutenir. Tadjemout comptait, à cette époque, environ 120 fusils.

Aujourd'hui que le soleil, ce grand peintre, n'y a pas mis la main, le ksar de Tadjemout présente extérieurement, comme un décor qui n'est pas éclairé, un fouillis gris-sourd de murailles ébréchées, crevassées, lézardées, percées de jours informes ; les terrasses s'y étagent dans un pêle-mêle confus, inextricable, pareil à un jeu de cartes mal battues, ou bien, c'est encore comme un amas de cendres provenant d'un bûcher gigantesque. C'est triste, laid, sordide, dépenaillé ; les palmiers eux-mêmes, qui échevelaient si gracieusement sur un fond d'or, paraissent avoir été découpés dans du carton : roide, les feuilles horripilées, pla-

quant son vert sombre sur le gris des murailles du ksar, ou, à l'horizon, sur le bleu foncé des derniers rameaux du Djebel-el-Azereg, le dattier n'est plus du tout, dans ces conditions, l'arbre-roi du désert. Du reste, ôtez-lui son soleil, et le Sahara n'est plus qu'un vaste suaire à tons blafards, maculé de plaques noirâtres produites comme par du sang vieilli, ou bien, c'est là dépouille livide et cadavéreuse d'une vipère-cornue morte de maladie.

Depuis le commencement de l'insurrection, la conduite de la population de Tadjemout avait quelque chose de louche et de cauteleux ; sans avoir ouvertement pris parti pour les rebelles, on sentait cependant que ses sympathies étaient de leur côté, et qu'elle n'attendait qu'une pointe de Mohammed-ben-Hamza dans la direction de Laghouath pour embrasser sa cause. Quelques-uns même de ses habitants étaient allés grossir les bandes de l'agitateur. On comptait, d'ailleurs, dans ce ksar, comme dans les autres, deux partis bien marqués, dont l'un, celui des mécontents et des chercheurs d'aventures, devait infailliblement prendre le dessus et entraîner l'autre. Notre présence seule avait fait avorter les projets de défection mis en avant par le parti de l'action. Aussi, à notre arrivée sous les murs de Tadjemout, l'attitude des gens de ce ksar était-elle celle de coupables. Le général se contenta, pour le moment, de quelques remaniements dans le personnel administratif de l'oasis, remettant à notre retour le redressement des torts qu'il avait à reprocher aux Beni-Tadjemout.

Prévoyant que les événements l'obligeraient à s'alléger, le général Jusuf avait engagé les officiers, la veille de notre départ de Laghouath, à se munir de tentes-abris qui, au besoin, remplaceraient les leurs ; pour compléter cette mesure, le général avait voulu tenter de nouveau l'essai de l'emploi du dromadaire comme moyen de transport de son infanterie, système qui, depuis plus de vingt ans, a eu tour-à-tour ses admirateurs et ses détracteurs : pendant que les uns voulaient faire du dromadaire un animal de guerre destiné à remplacer le cheval comme monture, les autres prétendaient qu'il était tout-à-fait impropre à ce genre de service. A côté de ces deux opinions, qui avaient le tort d'être formulées d'une façon trop absolue, il

s'en présentait une troisième, et nous pensons qu'elle était la meilleure : le dromadaire peut servir de transport à l'infanterie pour l'exécution d'une marche rapide, pour se jeter promptement sur un point donné ; mais c'est à la condition de faire mettre pied à terre à cette infanterie bien en avant du lieu où l'on présume devoir rencontrer l'ennemi, à cause de la déplorable facilité avec laquelle l'espèce camélienne se laisse aller aux paniques ; nous ajouterons que ce mode de transport de l'infanterie est tout-à-fait impraticable dans le cas où la colonne court le risque d'être attaquée inopinément pendant sa marche. Cette idée de faire du dromadaire une monture de guerre pour opérer dans le désert avait, en effet, quelque chose de séduisant ; mais c'était trop beau pour que cela fût pratique.

Le dromadaire est par excellence l'animal des grands espaces ; nous ajouterons qu'il est le seul qui y soit possible : d'abord, il n'a pas besoin d'orge ; il trouve des fourrages de son goût dans la plupart des plantes du désert ; il peut rester plusieurs jours sans boire, et un homme suffit pour conduire douze de ces animaux.

Le mulet, au contraire, est obligé de porter son orge ; il n'appète que médiocrement les plantes fourragères du Sud ; il ne peut guère rester plus d'un jour sans boire, surtout pendant la saison des chaleurs ; il faut, enfin, un conducteur pour deux mulets.

Tous les avantages sont donc du côté du dromadaire ; mais, nous le répétons, ne forçons point ses qualités, et laissons-lui le rôle que le Créateur lui a donné, celui de bête de somme, d'animal de transport. Il est bien entendu que ce que nous disons ici ne s'applique pas au *mehari*, qui est un dromadaire de selle.

Or, puisqu'il est démontré que le dromadaire est seul possible dans le Sud, pourquoi ne créerait-on pas, pour opérer dans ces régions, un corps de Train spécial, dont le personnel serait recruté parmi les indigènes, et qui, au lieu de mulets, se composerait de dromadaires ? L'idée, nous le savons, n'est pas neuve ; plusieurs essais de ce système ont été tentés, et nous ajouterons qu'ils ont donné d'excellents résultats. Dès 1844, dans son expédition de Laghouath, le général Marey formait un équipage de

277 chameaux appartenant à l'État, et, bien que son personnel de conducteurs fût composé de soldats français, ce train d'un nouveau genre lui rendit d'excellents services. Plus tard, les commandants supérieurs des cercles de Laghouath (1) et de Géryville — le commandant Du Barail et le capitaine De Colomb, — créèrent, avec des chameaux provenant de razias, des équipages de dromadaires qu'ils avaient sous la main dès que les besoins du service le réclamaient, et qui, en dehors des expéditions, étaient mis soit en *zmala*, soit en pension dans les tribus. Du reste, du temps des Turcs et de l'émir Abd-el-Kader, le Beylik avait ses dromadaires, qui étaient placés sous la surveillance d'un *bach-douadji* (2).

La création des équipages de dromadaires présenterait les avantages suivants : supprimer, ou, tout au moins, diminuer sensiblement la réquisition, qui coûte fort cher, eu égard surtout au nombre de bêtes qui meurent pendant les expéditions et qu'il faut payer ; au lieu de ces dromadaires haridelles que fournit la réquisition, et qui jalonnent les chemins de leurs cadâvres, les colonnes seraient toujours pourvues d'animaux de premier choix ; enfin, dernière et importante considération, les mouvements de nos colonnes et l'approvisionnement de nos postes avancés ne resteraient plus subordonnés au bon ou au mauvais vouloir des tribus sahariennes.

Quoi qu'en dise le général Marey, nous persistons dans cette opinion que les indigènes sont seuls aptes à constituer le train de dromadaires, et que des Français se montreront toujours absolument réfractaires à toute organisation dans laquelle entrera, comme élément constitutif, l'animal qu'ils appellent si improprement *le chameau*. C'est à cette dénomination surtout, qui évoque une idée ridicule, qu'il faut attribuer l'insuccès des essais tentés si héroïquement par le colonel Carbuccia.

(1) En mars 1853, le commandant Du Barail créa à Laghouath un équipage de 500 chameaux destiné au transport de l'infanterie. Cette troupe pouvait fournir, ainsi montée, une étape de quinze lieues par jour.

(2) De *dadja*, suivants du camp, qui suivent l'armée comme domestiques, chameliers, etc.

Le général Jusuf, nous le répétons, qui a prévu le cas où il serait obligé de porter rapidement une partie de son infanterie sur la ligne de retraite de l'ennemi, veut exercer nos fantassins à *l'équitation* du dromadaire, manœuvre toute nouvelle pour la plupart d'entre eux ; il veut les habituer aux allures tout d'une pièce et si dépourvues de liant de ces *vaisseaux du désert*, et leur démontrer que, bien que cette calomnie soit généralement admise, le chameau ne donne à celui qui le monte ni nausées, ni mal de mer.

Le bataillon de Tirailleurs algériens commence, sous la direction de ses officiers, l'expérience de ce moyen de transport : à part quelques chutes *heureuses* amenées par un dévergondage d'allures à déracer la bosse même du ruminant, les tirailleurs se tirent fort crânement d'affaire. Moins familiarisés avec ce genre de monture, les Zouaves se comportent cependant très-bien sur le dos d'un animal qu'en France, vu sa rareté, on fait voir pour deux sous ; cependant, quelques-uns de ces dromadaires, de ceux que les Arabes disent manquer d'*âqueul* (sagesse), surpris, sans doute, de se sentir montés par des gens qui les interpellent dans une langue qui leur est inconnue, entament une course furibonde, vertigineuse, qui se termine inévitablement par la chute de l'objet qui cause leur étonnement ; mais le zouave ne se rend pas facilement ; il lutte, il se cramponne à la bosse, au bât de sa monture ; le roulis se combine bientôt avec le tangage ; les paris s'engagent alors : la victime tombera-t-elle *pile* ou tombera-t-elle *face* ? Ces gageures cruelles ne sont pas faites, on le pense bien, pour ramener la sérénité dans l'esprit du ballotté. Le chameau court sur une spirale dont le centre est marqué par un groupe de ses pareils ; il a l'instinct de la société ; mais il ne veut pas rentrer dans son sein — est-ce de la dignité ? — avant de s'être débarrassé de ce qu'il a sur le dos. Le zouave est tenace ; il descendrait volontiers, mais jamais il ne consentira à tomber. En attendant ce résultat, qui ne peut pourtant tarder, il insulte l'animal, le menace des châtimens les plus terribles dès qu'il sera à terre. . . . et ce ne sera pas long ; car le zouave ne tient plus sur la bête que par la force de l'amour-propre, et cet amour-propre n'est bientôt plus qu'un fil : c'est la situation de

Claude Frollo sur sa gouttière de Notre-Dame de Paris; un dernier coup de rein, et la disjonction est opérée... Le zouave a rejoint la surface de notre planète, et a démontré une fois de plus — chose humiliante! — l'impuissance de l'homme sur les animaux. Quant au chameau, il a pénétré comme un coin dans un groupe des siens, en levant bêtement la tête pour quêter, sans aucun doute, des applaudissements. Le zouave en a été quitte pour quelques confusions et les plaisanteries de ses camarades.

Tout le bataillon est monté; au signal de la marche, cette *chamellerie* s'ébranle avec cette majesté superbe que met le chameau dans toutes ses actions; les sokkhara suivent à pied; ils reprendront la conduite de leurs animaux quand l'infanterie mettra pied à terre. Tout va donc à merveille, et l'expérience est concluante; mais, comme nous le disons plus haut, à la condition que notre infanterie n'aura pas à rencontrer l'ennemi.

La chaleur devient insupportable, et le séjour de la tente impossible; le terrain sablonneux sur lequel est assis notre camp est brûlant pendant tout le temps que le soleil est au-dessus de l'horizon; en revanche, les nuits sont très-fraîches, et leur température n'admet pas les imprudences de tenue.

Au-dessous de Tadjemout, les eaux de l'ouad Mzi coulent souterrainement, et son lit ensablé ne diffère de la plaine qu'il traverse que par l'absence de végétation.

La colonne séjourne le 14 mai à Tadjemout.

Nous avons laissé le général Deligny dans son camp de Kheneg-es-Souk, où il était arrivé le 7 mai en refoulant devant lui les Harar insurgés. Le 12, à midi, le commandant de la division d'Oran quittait ce camp, où il laissait ses impédiments, et il allait établir son bivouac aux *koubab* (1) de Sidi En-Naceur, sur l'ouad de ce nom; il se remettait en marche le lendemain 13, et il faisait sa grande halte à Aïn-el-Khecheb, sur la rive gauche du Sidi En-Naceur; à dix heures, il reprenait sa marche; à onze heures, il était furieusement attaqué à Châb-el-Heumar, sur le haut Sidi En-Naceur, par une masse forte de 3,000 chevaux et de

(1) Pluriel de *koubba*, chapelle funéraire élevée sur le tombeau d'un saint marabout ou en son honneur.

600 fantassins environ, sous les ordres de Sid Mohammed-bén-Hamza. La colonne prenait l'offensive sur toutes ses faces; repoussé et poursuivi, l'ennemi perdait un drapeau, des armes, des chevaux, et laissait sur le terrain plus de 200 hommes.

Ce combat n'avait pas duré moins de quatre heures, en deux reprises différentes. Nos pertes avaient été minimales.

Les contingents rebelles qui avaient pris part à cette affaire appartenaient au Djebel-el-Amour, aux Oulad-Yâkoub, aux Oulad-Chaïb, aux Laghouath du Ksal, aux Trafi et aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

Les rebelles s'étaient retirés sur le ksar de Stiten, où ils avaient, disait-on, résolu de se défendre à outrance.

Le général Deligny allait camper à Aïn-Feïdh-Rir'a, à deux lieues nord-est de Stiten.

Le 14, le commandant de la division d'Oran marchait sur ce ksar en longeant la chaîne du Ksal; après deux heures de marche, il tournait rapidement à gauche, et enlevait avec un bataillon du 2^e de Tirailleurs algériens les crêtes couronnant le défilé des Maghraoua, qui domine immédiatement Stiten à l'ouest. L'ennemi paraissait avoir renoncé à sa détermination de s'ensevelir sous les ruines du ksar, car il l'avait prudemment évacué.

Le général Deligny séjournait, le 15, à Stiten pour y enlever les orges entassées dans ce ksar. Il envoyait, le même jour, à Aïn-Bou-Bekr un officier supérieur, avec un détachement d'infanterie et de cavalerie et des députations de tous les corps, pour rendre les derniers devoirs aux restes des héros qui avaient succombé avec le colonel Beauprêtre dans la journée du 8 avril.

Le général Jusuf continuait son mouvement dans l'ouest, menaçant le Djebel-el-Amour, et jetant l'inquiétude parmi les populations insurgées réunies sur les têtes de l'ouad Sidi-En-Naceur. Le 15, à midi, la colonne levait son camp de Tadjemout et se portait sur Aïn-Madhi, où elle arrivait à quatre heures et demie du soir. Le général dressait ses tentes sur un terrain pier- reux au nord de ce ksar et sous les murs de ses jardins. Le marabout Sid Ahmed-et-Tedjini, chikh d'Aïn-Madhi, et le caïd Rian-ben-El-Mecheri, qui, du reste, s'étaient déjà présentés au

général Jusuf dans son camp de Tadjemout, sont venus au-devant de la colonne française à quelques kilomètres de leur ksar.

IV

Malgré la modestie de son aspect, le ksar d'Aïn-Madhi n'en a pas moins une grande importance à plusieurs points de vue, et son passé historique ne le cède en rien, sous le rapport de l'intérêt, à celui d'aucun des ksour de notre Sahara algérien. Nous voulons le démontrer.

Aïn-Madhi s'élève au pied du versant sud du Djebel-el-Amour, sur un monticule dominant une plaine légèrement ondulée que tignent des touffes de chih et de halfa. Sa kasba à hautes murailles, résidence du chikh, et la demeure du kaïd Rian-ben-El-Mecheri, soigneusement blanchies à la chaux, donnent une fort bonne apparence au ksar, et le distinguent très-avantageusement de tous ces villages délabrés et à tons gris-sourd qui formaient l'ancienne confédération de Laghouath. Des jardins, plantés d'arbres fruitiers, font au ksar une large ceinture de verdure qui tranche agréablement sur le sol affreusement pier- reux qui l'entoure.

Comme la plupart des anciens ksour du Sahara, Aïn-Madhi n'est pas parfaitement fixée sur son âge, et ses commencements sont noyés dans cette obscurité qu'on est convenu d'appeler *la nuit des temps*. On croit que, bien avant l'établissement de la domination turque, un marabout — aussi savant que pieux — du nom de Sidi Mohammed, et venant du Marok, la patrie de tous les saints, se serait enthousiasmé de l'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui le ksar, et l'aurait acheté — comme achètent les marabouts — aux Oulad-Yâkoub-ez-Zerara.

Si c'était pour en faire une Thébaïde, un bivouac de saints, nous comprenons le choix de Sidi Mohammed ; car il est difficile

de trouver un lieu plus pelé, plus péniblement rocailleux, plus sordidement ingrat que celui-là. Quoi qu'il en soit, Sidi Mohammed y établit sa *kheloua* (solitude, ermitage). Il y vécut seul pendant quelque temps. Son départ du Marok n'avait pas été sans laisser un certain vide parmi ses disciples, inconsolables, d'ailleurs, de la perte de l'un des plus éclatants flambeaux de l'Islam. N'y pouvant plus tenir, ils avaient résolu de se mettre à sa recherche et de vivre désormais, s'ils parvenaient à le retrouver, sous l'aile de cet ami de Dieu. Après avoir marché longtemps dans une direction qui n'était pas du tout celle qu'avait suivie le saint, ils désespéraient de mettre la main dessus, et ils allaient reprendre le chemin du Marok, lorsque l'un d'eux s'avisa de demander à Dieu la fin d'une situation qui devenait particulièrement désagréable. Le Dieu unique reconnut, sans doute, que la prière du Marokin n'avait rien d'exorbitant; car, la nuit même de ce jour, il lui envoya la révélation suivante : « Enfourche le vent, et tu trouveras. » Le Mr'arbi s'empressa, le lendemain matin, de faire connaître à ses compagnons le songe qu'il avait eu la nuit, en leur avouant humblement pourtant qu'il n'en saisissait pas très-clairement le sens. Après avoir réfléchi quelques instants, les autres s'accordèrent à dire qu'ils n'étaient pas plus avancés que lui. Mais, tout-à-coup, un vent violent venant de l'ouest s'engouffra dans leurs bernous, et s'obstina à les pousser dans l'est. Ils comprirent dès-lors que ce vent pourrait bien être la monture dont il était question dans la révélation de leur compagnon, et ils cessèrent leur résistance. Ils s'abandonnèrent donc sur les ailes de ce véhicule, et avant qu'ils eussent terminé l'égrenage des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu sur leurs chapelets, ils étaient aux pieds du saint marabout.

En leur qualité de Marokins, ils devaient nécessairement être maçons, — tous les Marokins le sont; — ils l'étaient, en effet, et, de plus, ils professaient une profonde horreur pour la tente. Cette prédisposition à la construction, jointe à la vue continue des pierres qui tapissaient le monticule où s'était installé Sidi Mohammed, ne pouvait manquer de leur donner l'idée de bâtir une maison. Après avoir sollicité longtemps l'autorisation

de mettre la main à la truelle, ils finirent par l'obtenir de Sidi Mohammed, qui s'obstinait à la leur refuser, sous le spécieux prétexte que la maison n'est pas dans la nature, et que la vie était, d'ailleurs, trop courte pour qu'on se donnât la peine de se construire de somptueuses demeures.

La faiblesse de Sidi Mohammed porta bientôt ses fruits : une seconde maison ne tarda pas à s'élever auprès de la première, et une troisième auprès de la deuxième. Aïn-Madhi était fondée.

La réputation de sainteté du vénéré marabout, sa science profonde, les connaissances de ses savants et pieux disciples, amenèrent des quatre points cardinaux une foule de pèlerins avides d'entendre la parole de Dieu, ou désireux d'étudier sous de pareils maîtres. Au bout de quelques années, les Oulad-Madhi étaient tellement nombreux, qu'ils se voyaient obligés de se fractionner et d'aller former dans l'est une nouvelle tribu.

Les successeurs de Sidi Mohammed continuèrent les traditions du saint marabout, et Aïn-Madhi ne cessa pas d'être une ville de science et de religion.

Malgré le caractère sacré d'Aïn-Madhi, son territoire ne fut pourtant pas toujours à l'abri des incursions de ses voisins : plusieurs fois, les Madhiens eurent à déplorer l'enlèvement de leurs troupeaux par des mécréants qui allaient abriter leurs prises dans le Djebel-el-Amour. Les sultans ne vont pas tarder à s'en mêler aussi : Moula-Ismâïl, cherif du Marok, envoie ses troupes, en 1706, sous les murs d'Aïn-Madhi, et l'assujettit à un tribut annuel ; plus tard, Moula-Yezid trouve cet impôt trop léger et l'augmente.

Mais nous approchons de l'époque où Aïn-Madhi va prendre un nouveau lustre et de la célébrité : en 1737, il y naissait un enfant auquel on donnait le nom d'Ahmed-ben-Mohammed-et-Tedjani (plus vulgairement Tedjini), et qui devait jouer un grand rôle religieux en pays musulman.

Dès ses premières années, Sid Ahmed se fit remarquer par une singulière aptitude pour l'étude, et, plus tard, pour les choses du ciel. Le bruit de sa science profonde se répandit bientôt dans toute la Régence, dans le Marok, dans la Tunisie, et jusqu'au pays des Touareg ; les savants de ces contrées accoururent

en foule à Aïn-Madhi pour entendre le jeune marabout, et essayer avec lui ces luttes de la parole tant goûtées des Arabes d'autrefois, luttes dont Sid Ahmed sortait toujours vainqueur. Tous étaient émerveillés de tant de science mêlée à tant de piété. Un grand nombre de ces visiteurs ne voulurent plus le quitter et s'établirent auprès de lui. Ces savants formèrent ainsi le noyau de l'ordre religieux que fonda Sid Et-Tedjini en 1786, ordre qui prit son nom et qui, bientôt, compta des adeptes dans toute l'Afrique septentrionale et jusqu'au fond du Sahara; partout, dans la Tripolitaine, en Syrie et en Égypte, cette confrérie étendit rapidement ses rameaux et son influence religieuse, et de nombreux fidèles sollicitèrent la faveur d'en être les propagandistes et les *khouan* (frères); partout enfin, même parmi les *djouad* (nobles), on prit l'*ouerd* (1) de Tedjini et l'on récita son *dekeur* (2) avec la dévotion la plus ardente et la foi la plus vive.

Chez les Musulmans, la réputation de sainteté est loin d'être infructueuse; du moment qu'il est reconnu qu'un marabout a l'oreille de Dieu, les présents de toute nature fondent sur le saint homme et emplissent ses magasins. Les pèlerins ne viennent jamais en *ziara* (visite) les mains vides; car ils savent que les faveurs du Dieu unique sont cotées et tarifées en raison de l'importance des demandes qu'ils ont à lui faire transmettre par

(1) Plusieurs savants ont cru voir dans le mot *ouerd*, qui signifie *rose*, une certaine analogie avec l'expression de *prendre la rose*, c'est-à-dire de se faire recevoir membre d'un ordre ou d'une confrérie. C'est ainsi, par exemple, qu'au commencement du XVII^e siècle, les sectaires de Christian Rosenkreuz exprimaient leur affiliation à la secte des *Rosé-Croix*. Aujourd'hui, ce terme est encore usité dans la franc-maçonnerie. Malgré ce que le rapprochement dont nous parlons plus haut pourrait avoir de séduisant, nous devons dire que les *tholba* font venir le mot *ouerd* du verbe *oured*, être présent, se trouver, venir à la source, etc.

(2) Le *dekeur* est une oraison particulière à un marabout, et que ses *khoddam* (serviteurs religieux) doivent réciter chaque jour en surrogation aux heures canoniques de la prière. Le *dekeur* de Tedjini est récité après les prières du *fedjeur*, de l'*âceur* et du *moghreb*. Le mot *dekeur* exprime aussi l'action de réciter cette prière imposée aux fidèles. La prière du *dekeur* se marmotte souvent des milliers de fois, qu'on compte sur le chapelet.

l'intermédiaire de leur intercesseur. Aussi, voit-on arriver de toutes parts des tapis, des vêtements, des chameaux, des chèvres, des moutons, des dattes, du blé, de l'orge, du beurre, etc. Ces dons finissent par faire au marabout une assez opulente prébende, et ce n'est pas sa faute à lui si les fidèles croyants l'obligent à négliger complètement son vœu de pauvreté.

La zaouïa d'Aïn-Madhi fut bientôt aussi riche qu'elle était savante ; malheureusement, cette prospérité ne pouvait manquer d'éveiller la cupidité des maîtres du Tell, lesquels, à plusieurs reprises, essayèrent de soumettre le ksar. Tedjini avait bien consenti à payer au gouvernement turc une faible redevance annuelle ; mais, néanmoins, il se considérait comme relevant moralement du Marok. Pendant quelque temps, l'habile marabout réussit à détourner l'orage par des présents ; mais les beys d'Oran ne perdaient pas de vue cette riche proie qui, suivant leurs calculs, ne pouvait leur échapper.

L'occasion, ou plutôt le prétexte d'une expédition sur Aïn-Madhi ne se fit pas longtemps attendre : en 1783, le bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir, s'était porté sur Laghouath pour soutenir par les armes les prétentions du chikh Ahmed-ben-Salem ; un des soldats du bey fut grossièrement insulté dans son camp par un homme d'Aïn-Madhi. Mohammed-el-Kebir demanda satisfaction de cet affront à Tedjini, qui refusa de la lui donner, et qui se prépara à la résistance en fermant les portes de son ksar. Le bey, qui, sans doute, ne se trouvait pas en mesure d'exiger ce qu'il demandait, retourna à Oran, d'où il repartit bientôt avec de nouvelles troupes pour revenir sur Aïn-Madhi. Le ksar fut immédiatement investi, les murs des jardins furent abattus, et les soldats du bey s'avancèrent jusque sous les murailles de la ville en se faisant ingénieusement précéder et couvrir par des chameaux qui recevaient les balles des assiégés. L'assaut est donné par escalade ; le ksar est pris et pillé, et ses murailles sont rasées. Quant à Tedjini, qui avait réussi, non sans peine, à s'échapper, il se retirait à Bou-Semr'oun, où il possédait déjà de grands biens.

Après avoir chassé de leur ksar les habitants d'Aïn-Madhi, Mohammed-el-Kebir les y rappela sous la condition qu'ils lui

paieraient annuellement une *lezma* (1) dont il avait fixé le montant.

Quatre ans après, en 1787, les gens d'Aïn-Madhi, croyant le danger bien loin, paraissaient décidés à refuser l'acquittement de la *lezma* que leur avait imposée le bey Mohammed-el-Kebir. Le bey Otsman, son fils et son successeur, résolut d'aller en personne réclamer à ces oublieux ksariens l'impôt qu'avait fixé son père. Il partit d'Oran à la tête d'une petite armée composée de cinquante tentes turques (1) et de tous les goums du Makhzen, et il vint poser son camp sous les murs des jardins du ksar.

Il va sans dire qu'Aïn-Madhi s'empressa de se soumettre à toutes les exigences du bey, qui frappa le ksar d'un impôt de 17,000 rial-boudjhou (31,600 francs) en argent, et d'une immense quantité de bernous, de haïks, kessa, etc.

C. TRUMELET.

(A suivre.)



(1) La *lezma* (obligation) est un impôt sur chaque maison. C'est l'impôt auquel sont soumis les gens des ksour.

(1) La tente (*kheubba*) se composait de 23 hommes.